

Entre nous

UNTER UNS IN ZIMMERBACH

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Deux cours d'eau prennent leur source en deux points différents de la vallée pour ne former qu'une seule rivière à hauteur de Munster : c'est la Fecht.

Qui d'entre nous ne connaît pas la Fecht, une rivière paisible qui a inscrit dans le paysage de nombreux méandres et que l'homme a souvent endiguée ?

Calme pendant la plus grande partie de l'année, la Fecht peut se transformer en torrent impétueux à la faveur d'un orage violent ou lors d'une trop subite et abondante fonte des neiges due à un foehn.

L'inondation de 1990 est encore dans toutes les mémoires. Des arbres charriés par les flots ayant fait barrage, la Fecht est sortie de son lit en amont du pont et ses eaux en furie ont arraché un tronçon de la route qui relie le village à la RD 417. En aval, la crue a causé d'importants dégâts aux terrains agricoles, allant même jusqu'à inonder le quartier de la rue de la Filature à Turckheim.

La Fecht qui bénéficie généralement d'un débit constant, a connu l'été dernier un tel déficit que les Papeteries de Turckheim ont été contraintes de puiser dans les eaux souterraines.

Autrefois, jeunes et moins jeunes se livraient à la Fecht aux plaisirs de la baignade. Les anciens s'y rendaient pour y pêcher la truite, un sport qui conserve de nombreux adeptes.

Maintenant, la Fecht a retrouvé son niveau habituel et les arrêtés préfectoraux limitant la consommation d'eau ont été abrogés.

Permettez-moi de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2004.

Votre maire,

Emile OTTMANN

La Fecht, autrefois, dans la vie des gens de Zimmerbach

Dans leur vie de tous les jours, les gens de Zimmerbach attribuaient autrefois à la Fecht un rôle qu'elle n'a plus aujourd'hui. Ils la fréquentaient

On lira à l'intérieur du cahier les souvenirs que les anciens du village ont conservés de leurs jeunes années au bord de l'eau.



assidûment tant pour leurs plaisir et délassément qu'à des fins intéressées. Pêcheurs à la ligne ou braconniers, beaucoup tiraient régulièrement de ses eaux poissonneuses de quoi améliorer l'ordinaire familial. Certains allaient jusqu'à convertir le produit de leur pêche – ou de leurs chapardages – en espèces sonnantes et trébuchantes en le proposant aux restaurateurs de la région.

Les cuvettes que l'eau avait creusées au pied des barrages ou dans les coudes du cours d'eau se prêtaient à la baignade, la distraction estivale favorite des jeunes aux temps d'avant la télévision et des transports motorisés. C'est à la Fecht également que les femmes du village allaient faire leur lessive hebdomadaire et c'est la Fecht encore qui fournissait aux éleveurs l'eau nécessaire à l'irrigation de leurs prés.

SOMMAIRE



	Page
Le mot du maire	
La Fecht à Zimmerbach	1
Les décisions du conseil municipal	
Informations pratiques	2
Savez-vous classer vos papiers ?	3
Il était une fois la Fecht	4-5
La pétanque à Zimmerbach	6
Sortie en classe de mer	7
L'état civil	
La Fecht ! (di Fächt uf Elsässich)	
L'agenda	
Les mots croisés	8

Les principales décisions de votre conseil municipal

Entre les mois de février 2003 et de septembre 2003, voici les décisions qui ont été arrêtées par votre conseil municipal.

• LE 17 FEVRIER 2003

Aménagement de la liaison rue des Prés - rue des Hirondelles

Cette opération concerne les revêtements définitifs des trottoirs et de la chaussée pour un montant de 175 000 €. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général.

Enquête publique relative à l'activité de la papeterie Matussière et Forest

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'augmentation des capacités de production et de stockage de cette entreprise. Cependant, il demande une attention particulière aux problèmes de pollution et à ceux liés à l'environnement.

Mise à disposition d'un local

Le local situé 33 rue Principale est mis à la disposition de la boulangerie du Brand pour un montant mensuel de 50 €. Cette mise à disposition est autorisée pour effectuer une activité commerciale le matin et cela durant la période hivernale.

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

L'objectif premier de ce conseil est de répondre à la demande des maires, d'être mieux impliqués dans les questions de sécurité.

Le conseil participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat local de sécurité.

Le conseil municipal décide d'adhérer à cette instance et désigne M. Jean-Paul MARCHAND en qualité de délégué titulaire et Mlle Brigitte BUTTERLIN en qualité de déléguée suppléante.

Frais d'écologie pour les enfants fréquentant une école de musique

Le conseil municipal décide de participer aux frais d'écologie des enfants fréquentant assidûment une école de musique. La somme allouée est de 22,80 € par élève pour l'année.

Location d'un logement

Le montant mensuel du loyer du logement situé à l'école Charles Perrault est fixé à 250 €.

• LE 24 MARS 2003

Fixation de tarifs pour l'année 2003

Nature	Montant en €
Prix du m ³ d'eau potable	1,82316 €
Location annuelle des compteurs d'eau	Petit modèle : 14 €
	Grand modèle : 28 €
Loyer annuel de l'abri de chasse	190 €
Concessions au cimetière communal	Tombe simple = 190 €
	Tombe double = 380 €
Taxe d'habitation	9,70 %
Foncier bâti	9,10 %
Foncier non bâti	63,65 %
Taxe professionnelle	16,29 %

Budget primitif de la commune exercice 2003

Le budget primitif voté par le conseil municipal s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 427 232,53 €

Dépenses et recettes d'investissement : 372 117,37 €

Budget primitif de l'eau exercice 2003

Le budget primitif voté par le conseil municipal s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation : 127 635,82 €

Dépenses et recettes d'investissement : 59 500 €

• LE 16 JUIN 2003

Retrait de la commune de Wintzenheim du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Le conseil municipal accepte le retrait de la ville de Wintzenheim de ce syndicat.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture d'un cabinet de kinésithérapie • • • • •

Un kinésithérapeute, **Monsieur Eric ROS** s'est installé au 29 rue Principale à Zimmerbach. Le numéro de téléphone pour le joindre est le : **03 89 71 10 64**

Passage d'un nouveau commerçant ambulant • • • • •

Pizza malice propose des pizzas et des tartes flambées **chaque dimanche soir de 17h30 à 21h00 sur le parking de la rue Saint-Gilles.**

Ramonage : consignes pratiques • • • • •

Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 0098/13 du 27 décembre 1985 portant modification du règlement sanitaire départemental prévoient que :

" Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels doivent être vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an, et au moins trois fois par an pour les appareils collectifs.

Les conduits spéciaux ou tubés, équipant les appareils alimentés de combustibles gazeux, doivent subir un contrôle de vacuité au moins une fois par an.

Ces mesures seront effectuées à l'initiative des utilisateurs pour les installations individuelles et à l'initiative du propriétaire ou du syndic dans le cas d'installations collectives. Chaque utilisateur, propriétaire ou syndic est libre du choix de l'entreprise qui effectuera ces opérations (il n'y a ni exclusive, ni monopole).

Les suies provenant de ces opérations seront évacuées en totalité par les ramoneurs. "

Collecte de sang à Zimmerbach • • • • •

La prochaine collecte de sang aura lieu le **jeudi 4 mars 2004 de 17 heures à 19h30, salle des Prévôts.**

Pendant combien de temps conserver vos papiers ?

Toute la vie	30 ans	6 ans	2 ans	Durée non fixée
Livret de famille	Quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités, en réparation d'un dommage	Déclarations de revenus	Quittances de primes d'assurances	Contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et 2 ans après sa résiliation)
Livret militaire et les pièces qui le complètent		Copies des renseignements fournis à l'administration des finances	1 ans	
Diplômes universitaires			Certificats de ramonage	Bons de garantie (pendant la durée de celle-ci)
Contrat de mariage		Avertissements du percepteur	Factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport	
Titres de propriété		Preuves du paiement de vos impôts		
Factures des travaux ou réparations d'une certaine importance				
Testaments	10 ans	5 ans	6 mois	Autorisation de sortie de France d'un mineur (pendant la durée de cette autorisation)
Livrets de Caisse d'Epargne	Devis et marchés des architectes et des entrepreneurs	Quittances de loyer et de fermages	Notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement	Dossiers scolaires de vos enfants jusqu'à la fin de leurs études
Engagements de location et les baux		Pièces justificatives du paiement : des intérêts de toutes sommes dues en vertu de prêts ou autrement, des arrérages de rentes, des pensions alimentaires, des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales		
Polices d'assurances et les preuves de leur résiliation				
Tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires				
Tout ce qui concerne la retraite, bulletins de paie, points				
Dossier médicaux importants : radiographies, analyses, certaines ordonnances		Doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux		Les souches des carnets de chèques bancaires et postaux, les talons des mandats et des virements, les reçus et quittances (ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent)

IL ETAIT UNE FOIS LA FECHT

Paradis des lavandières, baigneurs, pêcheurs et braconniers

Les habitants de Zimmerbach entretenaient autrefois une relation à la Fecht que ne connaissent plus les jeunes générations. Le lien a été rompu à la faveur de ces artifices qui nous rendent progressivement étrangers à la nature. La rivière fournissait par bien des manières – des licites et des illicites – un apport substantiel à la vie économique du village. Par ailleurs lieu de délasserment et de jeux, elle se prêtait aussi à l'exercice de tâches ménagères essentielles.

Pour les anciens, parler de la Fecht c'est évoquer la pêche, les baignades, les grandes lessives, la fenaison, les chaudières autour de l'irrigation des prés, la récolte d'une herbe appelée bachwaize, et même les ragondins qui pullulaient au profond des berges. La Fecht n'était alors pas le cours d'eau domestiqué que nous connaissons aujourd'hui, coulant sagement de " seuil " en " seuil " entre deux rives lourdement enrochées. Elle divaguait entre deux berges affouillées par les crues au cœur d'un paysage qui n'avait pas encore épousé le maïs pour couvrir sol permanent. Au pied des " barrages " mal entretenus, souvent en ruine, l'eau avait creusé de profondes cuvettes, des gomba, providence des poissons et des baigneurs. Les saules et les aulnes qui poussaient au voisinage immédiat des rives avaient souvent les pieds dans l'eau et les terres alentour se payaient elles-mêmes une bonne trempette deux fois l'an. C'était des déversoirs naturels où s'épanchait l'eau des crues.

Une eau poissonneuse

Mais ce qui distinguait surtout la Fecht d'alors de la Fecht d'aujourd'hui, c'était sa richesse en poissons. Des poissons, à en croire les anciens, à vous assurer des pêches miraculeuses dignes de celle du Lac de Génésareth qui a autrefois laissé Pierre stupéfait d'admiration. Comme bien l'on pense, pareille abondance a suscité intérêt et convoitise. Il y avait alors à Zimmerbach une bonne douzaine de chevaliers de la gaule titulaires de ce permis de pêche que la mairie délivrait à l'époque contre le paiement d'une modeste taxe piscicole.

Assidus sur les bords de la rivière, ils pêchaient pour le plaisir, sans doute, mais aussi et surtout pour diversifier et améliorer l'ordinaire familial. Et sou-

vent même pour convertir le produit de la pêche en espèces sonnantes et rébuscantes.

En des temps où nourrir correctement une tablée d'enfants dépassait souvent les moyens d'un petit salarié, une platée de truites ou même seulement de chevennes ne se refusait pas. Elle ne coûtait que la peine d'aller la chercher à la Fecht. Et quand on n'était pas titulaire d'une carte de pêche ou lorsque le poisson boudait l'appât, on avait recours à des moyens plus expéditifs et plus efficaces que la pêche à la ligne. On braconait. Tout le monde, ou presque, braconait, certains occasionnellement, modérément, d'autres en permanence, avec méthode et souvent à des fins lucratives. La possession d'une carte de pêche n'était d'ailleurs souvent qu'une " couverture ", un alibi qui permettait de se livrer à des activités plus immédiatement rentables et moins avouables. Les pêcheurs à la ligne, titulaires d'une carte, n'étaient pas les derniers à travailler au filet, à la fourchette, au trident, ou tout simplement à main nue.

Avec un filet long de plus d'un mètre, la watt, comme on l'appelait à Zimmerbach, on allait chercher le poisson – et plus spécialement la truite – qui se cachait sous le bien nommé " feschkrut ". " L'herbe aux poissons " était une plante aquatique qui abondait dans la rivière où elle formait de longues queues de cheval. On les enfilait dans la watt que l'on faisait glisser sur le fond de la rivière et que l'on relevait d'un coup sec en emprisonnant les poissons qui s'étaient réfugiés à l'abri de la plante. L'autre méthode consistait à attraper à la main le poisson qui se tenait immobile dans les anfractuosités de la rive et plus spécialement sous des souches d'arbre ou parmi la rocaïlle des barrages en ruine. C'est la méthode qu'on appelait " gluppra " (ou " groitschla ", en d'autres lieux).

Une pêche délictueuse mais rentable

Les enfants se faisaient la main sur le menu fretin. Une canne de coudrier, un fil à coudre, une aiguille recourbée en guise d'hameçon, formaient bien des fois le seul équipement de leurs premiers exploits. Vidés, salés, marinés

dans du vinaigre, les vairons, gardons, goujons et petites chevennes, produits de ces premières pêches, finissaient souvent en fritures sur la table familiale. Pêcheurs – et braconniers – en herbe, les jeunes ne tardaient pas à saisir le côté utile du jeu. A cet égard, ils étaient à bonne école : le braconnage, on l'a vu, était pratique courante. Quand les anciens l'évoquent, ils parlent de " seaux pleins ", de " paniers pleins " de truites récoltées de la sorte dans la rivière. Et quand, les mains écartées, il font le geste de mesurer la taille de quelque vieille truite prise à l'hameçon ou par tout autre moyen, on pense à la sardine de Marius qui a défrayé la chronique de Marseille.

Les prises n'aboutissaient pas toutes et pas toujours sur la table familiale. Les restaurateurs de la proche région en étaient friands au point même que certains se limitaient à cette source d'approvisionnement pour régaler leurs hôtes en truites meunières ou en truites au bleu. Parfois les pêcheurs n'avaient même pas à démarcher leurs " clients " – restaurateurs ou particuliers – et à leur proposer le produit d'une pêche : quand ils allaient à la rivière ils avaient déjà une commande en poche.

Pendant la guerre, la pêche permettait à beaucoup d'atténuer les rigueurs des restrictions alimentaires. Et comme le braconnage constituait un acte illégal, il se parait en outre sous l'Occupation des vertus d'un acte de résistance. Un argument dont ne pouvaient évidemment plus se prévaloir ceux qui, au lendemain de la Libération, pratiquaient la pêche sous-marine au masque à gaz, le tuyau d'amenée d'air servant de " schnorchel ", alors que d'autres poussaient l'audace jusqu'à pêcher à la grenade... Le massacre ! Mais l'abondance de poissons était telle que la rivière se remettait rapidement de ces saignées. En attendant l'arrivée des bulldozers ! Pour les anciens, il est clair que les populations de poissons ont commencé à diminuer à partir du jour où sont apparus les bulldozers acharnés à niveler, rectifier, endiguer et enrocher le cours d'eau, détruisant frayères et abris propices à la vie et à la reproduction de la faune aquatique. Une faune parmi laquelle on comptait aussi une multitude de grenouilles, une autre ressource alimentaire et souvent source de profits... illicites, bien entendu ! Et la pol-

lution ? Responsable dans une moindre mesure, répondent les anciens ; la pollution, surtout industrielle, ayant toujours existé sans que les populations aquatiques en fussent gravement affectées.

Les dimanches au bord de l'eau

L'autre distraction que la rivière proposait aux gens de Zimmerbach, c'était la baignade. Faire trempette ou aller piquer une tête dans un " gomba " pouvait d'ailleurs fort bien se conjuguer avec la pêche. Pêcher en se baignant, se baigner en pêchant : joindre l'utile à l'agréable ! Dans les coudes aux berges profondément excavées ainsi qu'au pied des anciens barrages, la rivière avait creusé des cuvettes assez profondes pour servir de " piscines " ou même de fosses à plongeurs. D'autant, disent les anciens, que les eaux de la Fecht étaient alors plus abondantes qu'aujourd'hui. Allez savoir pourquoi ! Et quand le niveau de l'eau paraissait insuffisamment élevé pour prendre tout son plaisir à la baignade, on construisait une retenue en aval et à proximité immédiate d'un gomba. Le matériau se trouvait sur place : on prélevait des moellons dans le lit même de la rivière et on les " maçonnait " avec du " feschkrutt " utilisé en guise de liant et de calfat. Ainsi le gomba se creusait un peu plus cependant que le barrage relevait de sa hauteur le niveau de l'eau. Tout le monde mettait la main à l'ouvrage. Au soir d'une journée de " travail ", la retenue pouvait atteindre un mètre de haut qui s'ajoutait à la profondeur de la cuvette naturelle et l'on disposait ainsi pour le reste de la saison d'une piscine où il était possible de nager sans peine sur de belles distances. Pour le reste de la saison, ... à moins qu'une pluie d'orage et une crue subite ne vinssent emporter l'ouvrage et obliger ses constructeurs à ouvrir un nouveau chantier. Les baignades étaient associées à une coutume bizarre : au sortir de l'eau on allait se chauffer à un feu de bois allumé sur les bords de la rivière. Aux plus jeunes de la bande incombait la charge de l'entretenir et de le nourrir en bois sec qu'il fallait chercher dans la proche forêt. Et honte à celui qui renâclait à la corvée : exclu du groupe, il lui était interdit de s'approcher du feu et de s'y chauffer !

En des temps où les moyens d'évasion et de communication n'avaient pas pris l'ampleur que nous leur connaissons aujourd'hui, la baignade offrait aux

jeunes la principale distraction de la belle saison. En été, les loisirs se passaient à la Fecht. Et quand on manquait de temps libre, il se présentait souvent quand même une bonne occasion pour faire trempette ; par exemple en accompagnant les parents occupés à fanner le foin sur les prés qui bordaient la rivière, ou encore en prêtant main forte à la maman quand elle installait au bord de l'eau cuveaux et waschbank en vue d'une lessive.

Car avant l'arrivée et la généralisation de la machine à laver, la lessive se faisait souvent à la rivière. Le matin, à la maison, on mettait la lessive à tremper dans de l'eau savonneuse, on la faisait éventuellement bouillir dans la lessiveuse, on la frottait et la brossait et, l'après-midi, on chargeait waschbank et cuveaux sur la brouette et on allait rincer le linge à l'eau claire de la Fecht. Pour une grande lessive on chargeait même la charrette et on attelait le cheval ou plus généralement le bœuf. C'était également le moyen de transport utilisé par des femmes de Wintzenheim, voire de Wettolsheim qui venaient, elles aussi, faire leur lessive à la Fecht de Zimmerbach.

Les eaux de la discorde

Les propriétaires exploitants qui pratiquaient l'élevage et la viticulture, étaient encore nombreux. Au recensement de 1936 on en dénombrait 32 qui s'étaient déclarés " patrons " d'une exploitation, donc agriculteurs et/ou viticulteurs à plein temps*). D'où l'importance des prés de la Fecht où l'on récoltait le fourrage pour l'année. Pour en augmenter le rendement, il fallait les irriguer. Il existait à cette fin un fossé alimenté au départ d'une vanne qui se situait à quelques dizaines de mètres en aval du pont, tout près de l'endroit où le ruisseau du "Zimmerbach" se jette dans la rivière. Branché sur le fossé, tout un réseau de petites rigoles amenait l'eau jusqu'aux prés, même les plus éloignés. Tout au long de ce canal d'irrigation (souvent peuplé de poissons, lui aussi), les propriétaires riverains avaient établi des retenues plus ou moins bricolées qu'ils fermaient le moment venu pour diriger l'eau vers leur pré. C'était généralement en fin de journée afin que l'eau profitât pleinement à l'herbe pendant la nuit. Or à mesure que l'on se servait en amont, il

ne restait souvent plus d'eau pour les prés situés en aval. Las d'attendre l'eau indispensable à leurs prés, ceux " d'en-bas " avaient alors recours aux grands moyens. La nuit venue, ils allaient subrepticement ouvrir les barrages que ceux " d'en-haut " venaient de fermer. Ce qui donnait quelquefois lieu à des rencontres orageuses et à l'échange de noms d'oiseaux, et éventuellement même de quelques horions.

Quand l'année se montrait particulièrement sèche et que l'herbe récoltée aux prés ne suffisait pas à nourrir le bétail, on allait faucher le " bachwaize ", littéralement le " blé de rivière ", une haute herbe qui poussait près des endroits peu profonds du cours d'eau et qui ressemblait aux jeunes pousses du roseau. La liste des ressources que certains tiraient de la Fecht ne serait pas complète si l'on ne mentionnait pas aussi la chasse aux ragondins. Les rats d'Amérique, ou ragondins, habitaient dans de profondes galeries creusées dans les rives du cours d'eau. On les capturait au piège et l'on en vendait les peaux aux pelletiers qui en payaient un bon prix. Les manteaux de fourrure en peau de rats d'Amérique étaient très appréciés par les élégantes.

Ainsi allaient les rapports entre les habitants de Zimmerbach et la Fecht. Des rapports tout à la fois de plaisir et d'utilité, de bon voisinage et de cupidité, d'amour pour la nature et d'agissements pas toujours très catholiques. Pas très écologiques non plus. Mais, en ces temps, qui parlait d'écologie ?

Paul ESCHBACH

D'après les souvenirs recueillis auprès de MM. Emile OTTMANN, Raymond OTTMANN, Henri THORR, Adolphe DEMANGEAT et Raymond GERIG.

**) Au recensement du bétail ordonné par les Allemands en 1941, les exploitants de Zimmerbach ont déclaré au total : 128 bovins, dont 58 vaches laitières et 13 bœufs de trait en plus des génisses et des veaux ; 14 chevaux et 34 porcs, ces derniers ayant probablement été beaucoup plus nombreux compte tenu des bêtes non déclarées et destinées à être abattues "au noir".*

La pétanque à Zimmerbach

La création

Le club a été créé par un groupe de copains bien décidés à taquiner le cochonnet, un jour d'automne 1993. Ils ont organisé à Turckheim un concours amical le 11 septembre 1993. Suite à ce concours, ils ont créé : le club de Pétanque du Val-Saint-Grégoire de Zimmerbach avec pour président Claude THORR soutenu par le vice-président Alphonse MEYER, le trésorier François LOECHERER, le secrétaire Patrick LELEY, les assesseurs Daniel KAYSER, Bernard HABERER, Didier MINZER, Claude OTTMANN, Rino REALI, Philippe REBERT et Raymond RIESS. Ils ont pris pour siège le caveau " Au Raisin d'Or " qui était tenu à l'époque par Emile OTTMANN, premier supporter et président d'honneur du club.

Le terrain

Le 22 mars 1994 le conseil municipal a émis un avis favorable quant à la mise à disposition d'un terrain d'environ 25 ares, dans le prolongement de l'aire de jeux pour créer un terrain de pétanque. Les membres ont travaillé dur pour baliser et déboiser ce terrain. Des travaux de remblai ont été organisés et le club a contribué financièrement au remboursement d'une partie des frais engagés.

Le premier concours

Officiellement, le club a été inscrit à la F.F.C.J.B. : Fédération Française Corporative du Jeu de Boules, en janvier 1994. Le premier concours a été organisé le 28 août 1994, concours amical où une quarantaine de boulistes se sont affrontés toute la journée sur les terrains de l'aire de jeux, car le nouveau terrain nécessitait encore des travaux d'aménagement. Il a été récompensé par de nombreuses coupes et par un challenge original : un superbe hibou sculpté à la tronçonneuse par un membre assidu du club, Denis BAUMGART et gagné par la doublette, Rino REALI et Richard REALI. Depuis, ce concours s'appelle le challenge du Hibou et est renouvelé tous les ans, le troisième dimanche d'août avec beaucoup de succès.

Le feu de la Saint-Jean

Le 15 juillet de la même année, les dynamiques joueurs ont organisé un feu de la Saint-Jean, en construisant un bûcher original représentant l'ancien château du Pflixbourg. Ils ont été récompensés, par le succès de cette manifestation qui a drainé de nombreux visiteurs jusqu'à nos amis de Blainville-sur-Mer invités cette année-là par la municipalité à l'occasion des festivités du 14 juillet.

L'inauguration

L'inauguration du terrain a eu lieu le 10 septembre 1995, en présence de M. Emile OTTMANN, maire, ses adjoints et conseillers,

le député M. FUCHS, les conseillers généraux M. KNITTEL et M. BOITHIOT, les maires des environs, M. HANGARTER président départemental de la F.F.C.J.B., les présidents des clubs de pétanque du Haut-Rhin et les présidents des sociétés locales. A l'occasion de cette journée, tous les amateurs ont pu s'essayer aux boules et assister à quelques démonstrations. L'après-midi 56 doublettes se sont affrontées en match amical.

Actuellement

Depuis, le club organise annuellement trois concours :

- Le concours officiel réservé aux licenciés ;
- Le concours amical ouvert à tous ;
- Le challenge du Hibou, concours amical.

Les autres activités

Chaque année, en fin de saison les membres et licenciés du club se retrouvent pour une sortie pédestre et un repas.

Depuis 2002, chaque printemps, à l'occasion du nouvel an thaïlandais, le club organise une soirée thaïlandaise très animée.

Soyons lucides maintenant et découvrons qui sont ces champions et quels titres ils ont remportés.

En milieu de saison, le samedi 14 juin, sur le terrain de Ribeauvillé, c'est la triplette composée de Lilian CHANTEL, Jean-Pierre BERNA et Bernard RICK qui remporte le titre très convoité de **champion d'Alsace triplette corporatif**.

Et pour ne pas en rester là, en fin de saison, le samedi 20 septembre, sur le terrain de Sélestat, les **championnats individuels seniors et cadets** ont été remportés respectivement par Lilian CHANTEL et Kévin REALI, ce dernier avait déjà remporté ce titre en 2002.

Vous pouvez retrouver et contempler ces challenges pendant une année au caveau du " Raisin d'Or " à Zimmerbach.

Grâce à ces résultats et au bon comportement des équipes tout au long de la saison, le club s'est placé en milieu des tableaux des classements régionaux par points concours principal et complémentaire.

Un remerciement particulier à Rino REALI qui a su attirer de nombreux joueurs à l'intersaison, former les équipes et organiser les différentes compétitions.



Elle remporte un très grand succès grâce à l'initiative et à l'aide précieuse de la charmante épouse du président.

2003 : un excellent cru pour le club de pétanque

Trois titres de champions d'Alsace

Le club de pétanque de Zimmerbach se félicite d'une telle année riche en émotions (on le serait à moins).

Ce club aurait-il trouvé, à sa manière, les Quintet, Fazzino, Suchaud et consœurs. Restons humbles, néanmoins les initiés comprendront ; pour info ce sont des noms très connus dans le milieu de la pétanque, des joueurs exemplaires en somme, représentant la France lors de rencontres internationales.

Comme dirait un certain humoriste et "show man" de la télé et de la radio : "Pourvu que ça dure !".

Toutefois vous ignorez peut-être qu'un club de pétanque existait à Zimmerbach constitué d'une trentaine de licenciés. Que vous soyez débutants, initiés, jeunes ou "anciens jeunes", que vous ayez le "fighting spirit" ou l'esprit de Coubertin ; il n'appartient qu'à vous de rejoindre cette formidable et joyeuse équipe pour vivre de nouvelles rencontres amicales et aventures humaines.

dable et joyeuse équipe pour vivre de nouvelles rencontres amicales et aventures humaines.

Si vous voulez vous détendre et passer de bons moments de convivialité ; rendez-vous chaque vendredi soir (lors de l'entraînement) vers 18h30 au terrain de pétanque de Zimmerbach à côté du terrain de foot.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter M. Claude THORR, Président du club au 03 89 71 00 49.

Souhaitons bonne chance pour la prochaine saison à tous les joueurs et joueuses du club et à ceux qui les rejoindront dès le printemps prochain. Elle s'annonce d'ores et déjà riche en émotions.

Sortie en classe de mer avec la classe de M. MUSSLIN

Les élèves de la classe de M. MUSSLIN ont effectué un séjour d'une semaine en classe de mer, sur la côte languedocienne de la Méditerranée, du 5 au 9 mai 2003, à Leucate La Franqui, au centre des "Coussoles". Encadrés par leur enseignant et deux parents d'élèves, Mme Martine HAAG et M. Yves GUELDRY, ce séjour a permis à la plupart d'entre eux de vivre une expérience en communauté, de découvrir des activités nouvelles et des sites de toute beauté.



Au retour, les réactions enchantées ne manquèrent point, comme en témoignent ces quelques extraits.

Le trajet lui-même constituait déjà pour certains une mise à l'épreuve :

"Pendant le trajet pour aller à La Franqui, nous avons fait une nuit blanche en écoutant de la musique et en lisant". (Barbara)

Dès l'arrivée au centre, il a fallu s'organiser sans l'aide de maman :

"Quand nous sommes arrivés dans nos chambres, nous avons rangé nos valises et c'était le bazar. Mais le soir enfin, c'était propre". (Elise)

Les conditions d'hébergement, les loisirs et les repas furent très appréciés :

"À l'arrivée, on est rentré dans les dortoirs. On aurait dit du "quatre étoiles". (Fabrice)

"Les repas étaient très bons. Bruno mangeait beaucoup". (Arnaud)

"Quand nous sommes arrivés et avons découvert le centre, ce fut vraiment un moment très fort. Il était très bien, car on ne s'ennuyait presque jamais, on faisait plein d'activités pendant notre temps libre : billard, volley, ping-pong, foot". (Manon)



L'activité reine fut bien sûr le char à voile :

"Le lendemain, j'étais tout excité : on allait faire du char à voile. Nous sommes arrivés sur la piste, et l'on nous a expliqué comment conduire un char à voile. Quand je conduisais, j'étais très fier : je suis le seul de la famille à avoir fait du char à voile !" (Nicolas)

"J'ai aimé le char à voile parce que nous pouvions rouler à deux". (Stéphane)

"Mon activité préférée fut le char à voile, car les vitesses pouvaient passer de 0 à 110 km/h, mais nous n'allions pas aussi vite". (Léonie)

Heureusement !

Mais d'autres activités furent également très appréciées :

"Mes activités préférées étaient le char à voile, la pêche à pied, la balade sur le plateau et la découverte des éoliennes". (Bérangère)

"La pêche à pied était bien, l'eau était chaude et Arnaud, notre moniteur, pêchait avec nous. Nous avons pêché des crabes, des anguilles, une sole, des blennies et des moules". (Léa)

"Le char à voile et la pêche à pied, c'était génial. En résumé, tout était génial !" (Hélène)



Certains se sont levés une nuit pour des motifs encore obscurs :

"Nous nous sommes levés à quatre heures du matin pour regarder si le linge était sec". (Maxime)

Mais le lendemain, le réveil fut inattendu :

"De 6h à 8h, nous avons dormi à poings fermés, et à 8h, les filles sont venues nous réveiller". (Simon)

Comme dans tous séjours, les soirées sont occupées par des contes, des chants et bien sûr, l'une d'entre elles est réservée à la boum ! :

"Les meilleurs moments de mon séjour en classe de mer se sont passés à la veillée chant avec Arnaud, notre moniteur, et à la boum, quand j'ai dansé avec lui". (Flora)



Finalement, qu'ont-ils appris, qu'ont-ils retenu ?

"Ce que ce séjour m'a apporté, c'est que je chante et je mange plus et je fais la vaisselle". (Lisa)

"Le séjour m'a appris comment pêcher, faire du char à voile et ne pas s'ennuyer pendant son temps libre". (Jennifer)

"J'ai appris pendant le séjour, que je peux débarrasser la table, faire le ménage et mieux compter sur mes copains et copines". (Céline)

"Le séjour m'a montré ce qu'était la vie en groupe. C'était super !" (Benjamin)

"Ce séjour m'a montré la manière de vivre en communauté". (Lucie)

En conclusion :

"J'ai vraiment très bien aimé ces vacances. Tout était bien organisé, les dortoirs étaient très propres et les douches étaient très bien, les moniteurs étaient super sympas et la cuisine était très bonne. Le retour était un peu difficile. C'était génial !" (Bruno)

L'ETAT CIVIL ET LES DATES A RETENIR

A VOS AGENDAS

DECEMBRE 2003

- 6 Concert de Noël à l'église Saint-Georges à 20h00 (Chorale)
7 Animations de Noël (Comité des Fêtes)

JANVIER 2004

- 17 Soirée moules (Comité de jumelage)
30 20h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)

FEVRIER 2004

- 6 20h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)
15 14h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)
21 20h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)
27 20h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)

MARS 2004

- 6 20h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)
12 20h30 Théâtre
"D'Tanta Lilli vo Tahiti" (Chorale)

MAI 2004

- 16 Marché aux puces
(Comité des Fêtes)

JUIN 2004

- 5 Soirée barbecue
(Sapeurs-pompiers)
20 Déjeuner dansant de la fête des Pères (Sapeurs-pompiers)

Théâtre : Les réservations seront à faire
auprès de M. Jean-Jacques OTTMANN
(Tél. : 03 89 71 14 51)

LA FECHT !

(di Fächte uf Elsässich)

Grossi Werter ewer dà Fluss, ban ke Wart
Wer kent 'dan nit im Tal "di Fächte"
Si isch immer do gsi, un wurd's of bliewe
Trotz di "aménagements" wu gwisst wan triewe
Jetzt kumt, à schwarze Punkt! "das sufere Wasser"
Dan mit d'r Sojerei, wurd's immer grasser
Vor zitte... sin alli als geb bade gange
Un zwei oder drei (vu Hand) Forale gfange
Vor zitte... ban als di Dame drin di Wesch gemacht
Griwe, gebutzt, gwasche, un d'Lit usgemacht
Vor zitte... Ob im Raje oder in d'r Frische
Het m'r Lit gsab, wu ban droje fische
Hit awer, duen alli Fischer, vorbar drewer danke
Ob si welle a gunde Wurm dri bänke
Mit'm Fische weis i net, awer mit'm Bade isch erum
Awer di scheni Zitt, bliwe uns in Erennung

"Ob lieber Got, ber s'Gebàt vum à arme Schnuffer
Hilf uns Elwässer, un mach d'Fächte weder sufer"

ROBI

IL FUT UN TEMPS, AU BORD DE NOTRE FECHT...



L'ETAT CIVIL

(du 01/05/2003
au 31/10/2003)

Bonne route

aux nouveau-nés :

Kantin, Gauthier, Lucas,
Bernard WERNICKE,
le 12 mai 2003

Kassandra REBSTOCK,
le 21 juillet 2003

Emilie, Muriel CUOGO,
le 29 septembre 2003

Gauthier, Gaétan HERTZOG,
le 1er octobre 2003

Nos vœux aux jeunes mariés :

FRIDRICI Fabien et
FRIESS Alexandra,
le 24 mai 2003

KLINGER Serge et
COUTURIER Virginie,
le 28 juin 2003

PETERANO Eric et
FEUERSTEIN Sandrine,
le 5 juillet 2003

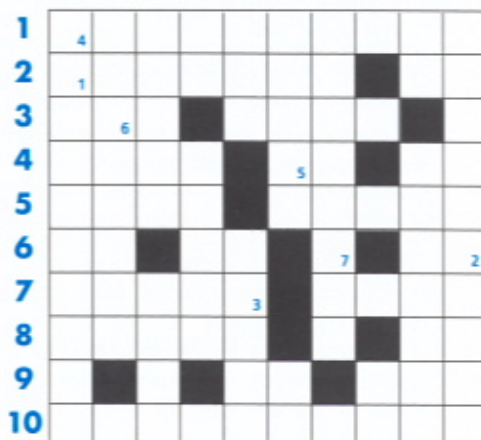
Ils nous ont quittés :

OTTMANN Gérard,
le 13 mai 2003
ALLHEILY Victor,
le 28 août 2003

Ont participé à la rédaction :
Bernard ARNOLD, Myriam BAERENZUNG,
Brigitte BUTTERLIN, Beatrice DENIS,
Christiane EHRHART
Paul ESCHBACH, Olivier HERTRICH,
Pierre HUIN, Robert HUMMEL,
Michel MUSSLIN, Jean-Claude MAURER,
Anne MULLER, Jacques MULLER,
Emile OTTMANN, Jean-Jacques OTTMANN,
Claude THORR, Jean-Jacques PIERREZ
et Pierre WITTMER.

A VOS CRAYONS !

A B C D E F G H I J



HORIZONTALEMENT

- Adjectif qualifiant les minerais des anciennes mines de Zimmerbach.
- Contiennent de l'opium. Note.
- Sans bavure. Peut être notorié ou encore de naissance.
- On peut dire que les adjoints d'Emile OTTMANN en forment un ; mais ce n'est pas pour chanter. Sert d'appel. Possessif.
- C'est le néant. Quelquefois de mémoire.
- Sur un diplôme universitaire. Au doigt ou sur le tapis. Introduit une observation.
- Déesse des moissons. Un désordre au centre d'un lac d'Italie du Nord.
- Grivoises peut-être ? Se dit entre amis.
- Conjonction. Elle fut chantée par Charles Trenet et bien d'autres poètes.
- Il est inséparable du paysage de Zimmerbach

VERTICALEMENT

- Conséquence, ricochet.
- Sterilisés par injection de vapeur chaude.
- Mieux vaut faire envie que ça. Véritable.
- L'éternel soleil d'Egypte. Petite averse.
- C'est au Pérou. Comté de l'Est de l'Angleterre.
- Elle coule à nos pieds. Mention pour un crack.
- Monnaie qui avait cours au Moyen Age.
- Déplacé.
- Une forme d'avoir. Un fromage de chez nous.
- Capitale chère à nos cœurs.

Mots croisés
proposés par
Paul ESCHBACH

Solution du mot croisé du bulletin n° 16

Le mot gagnant : POINTEROLLE
Ils ont trouvé la bonne réponse :

Manon HAAG, Gérard HESS,
Paul KAYSER, Françoise KRAFFT,
Marie-Christine KUENTZMANN
et Maurice MINZER.

A l'issue du tirage au sort,
Mlle Manon HAAG a été l'heureuse
gagnante. Un présent lui sera remis
lors des vœux du maire.

Avec les sept cases numérotées reconstituez le nom d'un lieu-dit et de son restaurant situés sur les hauteurs qui dominent Zimmerbach.
Reportez ce mot sur papier libre et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le 31 décembre 2003. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant qui se verra récompensé de sa perspicacité.